

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le treize janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, suite à la convocation adressée le 06 janvier 2026 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Le Maire procède à l'appel des élus.

Étaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÈQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANCOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean-Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF, Mme Hélène MOREAU et M. Jean-Luc TALLEC, conseillers municipaux ;

Nbre de conseillers en exercice : 15 Nbre de présents : 15 Nbre de votants : 15

Secrétaires de séance : Mme Sandra LEMARCHAND et Mme GASNIER-MENANTEAU.

N° 20260113 – 02 – OBJET : PRISE ACTE DU ROB DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM 2026

Par mail envoyé à l'ensemble des communes du territoire le 26 décembre 2025, Pré-Bocage Intercom a transmis son Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'année 2026.

Il appartient aux conseils municipaux de prendre acte de la tenue d'un débat portant sur le rapport d'orientations budgétaires de Pré-Bocage Intercom.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- PRENDRE ACTE du Rapport d'Orientations budgétaires 2026 de Pré-Bocage Intercom transmis et voté au conseil communautaire du 17 décembre 2025 ;
- DE NOTIFIER à Pré-Bocage Intercom la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 15 voix « pour », 0 voix « contre », et 0 « abstention » :

- PRENDRE ACTE du Rapport d'Orientations budgétaires 2026 de Pré-Bocage Intercom transmis et voté au conseil communautaire du 17 décembre 2025 ;

Cette délibération sera notifiée à Pré-Bocage Intercom.

Ainsi délibéré en séance les jour mois et an susdits.

Rendu exécutoire par l'envoi en Sous-Préfecture le 16 janvier 2026.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Guillaume DUJARDIN.

Les secrétaires de séance,

Mmes Sandra LEMARCHAND et Pascale GASNIER-MENANTEAU

